



DESCRIPTIF D'ENSEIGNEMENT / COURSE DESCRIPTION

1^{ER} CYCLE

Initiation au journalisme

Type de cours : Cours spécialisé

Langue du cours : Français

Enseignante(s) / Enseignant(s) responsable(s) du cours / Professor(s)

Sandy Plas, journaliste indépendante

Contact : sandyplas.pro@gmail.com

Résumé et objectifs du cours / Course description - Targets

Ce cours spécialisé propose une initiation au journalisme, au travers de la découverte du paysage médiatique français, des principes déontologiques qui régissent la profession et des formats journalistiques. Ces aspects théoriques seront complétés par une introduction à l'écriture journalistique et par un suivi hebdomadaire de l'actualité, qui ouvrira chaque séance. En fin de semestre, un temps sera consacré à la préparation aux concours des écoles de journalisme (constitution du dossier, préparation aux épreuves et à l'oral).

Plan des séances / Course schedule (détails susceptibles d'évoluer)

Séance	Sujet	Lectures obligatoires pour préparer la séance
Séance 1	Qu'est-ce qu'un journaliste ? Qu'est-ce qu'une information ?	Lecture régulière de l'actualité.
Séance 2	La déontologie journalistique	Id.
Séance 3	Le paysage médiatique français	Id.
Séance 4	Exploration des formats journalistiques	Id.
Séance 5	Mener une interview	Id.
Séance 6	Initiation à l'écriture journalistique	Id.
Séance 7	Initiation à l'écriture journalistique	Id.
Séance 8	Préparer les concours des écoles de journalisme	Id.
Séance 9	Préparer les concours des écoles de journalisme	Id.



Modalités d'évaluation / Assessment

- Assiduité aux cours
- Participation orale pendant les séances
- Présentation orale de 20 minutes, en groupe, sur un sujet d'actualité à problématiser. Pour chaque présentation, une introduction s'appuyant sur un article de presse récent est attendue, avant que le sujet ne soit contextualisé. La présentation, qui s'appuiera obligatoirement sur un support visuel, se terminera par un échange avec la classe, animée par le groupe.
- Examen final écrit en janvier portant sur les différents thèmes évoqués en cours et représentant 50% de la note.

Information concernant le plagiat / Plagiarism

Il faut impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat que vous trouvez sur [le site de Sciences Po Grenoble – UGA](#). Le plagiat est formellement interdit et susceptible de sanctions disciplinaires. Les travaux écrits rendus en version électronique seront analysés par un logiciel de détection du plagiat (Compilatio). L'utilisation de ChatGPT - ou de tout autre dispositif ayant recours à l'intelligence artificielle - comme outil de rédaction de tout ou partie des exercices de cours, écrits comme oraux, est considérée - à l'exception d'un usage pédagogique encadré par un enseignant - comme une fraude au contrôle continu. En particulier tout extrait d'un exercice réalisé par un étudiant, reprenant substantiellement aussi bien que formellement les éléments d'une rédaction produite par un générateur de texte par intelligence artificielle, relève de la fraude et peut à ce titre être soumis aux mêmes sanctions disciplinaires que le plagiat.

Bibliographie indicative / Bibliography

Lecture régulière de la presse quotidienne régionale, nationale et internationale.